



# La soupe au caillou

Des nouvelles du Collectif pour une loi sur l'élimination de la pauvreté

10 avril 2003

Par l'équipe du Collectif

Numéro 129



## Malgré une paralysie électorale évidente On maintient le cap

### Des étudiantEs s'y mettent

Pendant que les partis politiques tergiversent, des étudiantEs en techniques de service sociale du cégep de St-Jérôme ont décidé hier de prêter main forte à la campagne d'engagement du Collectif auprès des candidatEs. Des équipes se sont formées. Elles tenteront de rejoindre les candidatEs de quatre comtés de la région d'ici lundi.

### Un outil d'évaluation mis au point au comité AVEC

Le comité AVEC, qui s'est rencontré deux jours en mars, a expérimenté un outil d'évaluation d'activités et d'objectifs qui s'est avéré très intéressant à l'usage. À sa suggestion, Evelyne et Marie-Anne en ont fait une fiche, que vous trouverez sur notre site Internet, de manière à ce que la technique puisse servir à d'autres.

### Campagne de financement en cours

Nous avons lancé ces derniers jours l'envoi annuel de la campagne de financement du Collectif. Sauf pour le projet AVEC qui dispose d'un financement assuré sur 5 ans, les besoins du Collectif sont importants cette année : nous sommes très loin d'avoir complété le financement de la présente année. Des enveloppes ont été envoyées à l'ensemble des organisations appuyeuses ainsi qu'aux personnes ayant déjà contribué. Le matériel est également sur notre site Internet. Et nous pouvons vous en envoyer des copies. Alors si vous pouvez et voulez contribuer à cette campagne et à la faire connaître dans votre réseau et votre entourage, ce sera plus qu'apprécié.




Bonjour tout le monde ! Vous trouverez en page deux de la présente Soupe le communiqué-bilan que nous émettons aujourd'hui au sujet de nos demandes de rencontre des chefs de parti. La paralysie électorale constatée montre de belle façon l'importance de la vigilance citoyenne, après la loi 112 comme avant. Mais dans notre réseau, pas d'ankylose à l'horizon.

Vous vous êtes misEs à l'ouvrage un peu partout au Québec pour relayer notre campagne d'engagements des candidatEs, avec pour résultat principal pas tant les réponses que le fait que plusieurs candidatEs auront été sensibiliséEs à nos demandes et à notre travail. On fera un bilan plus complet après l'élection. Sachez par ailleurs que le Parti Québécois a distribué à ses candidatEs une feuille d'analyse pour les équiper pour répondre à nos questions... en fonction du point de vue gouvernemental. Le PLQ a fait circuler une lettre type que quelques candidatEs ont retournéEs aux groupes demandeurs, alors que d'autres candidatEs ont fait répondre que nous aurions les réponses en rencontrant Jean Charest... que nous ne rencontrerons pas. Quant à l'ADQ, le silence du chef va de pair avec l'insouciance de certainEs candidatEs qui ont coché l'ensemble des mesures demandées sans démontrer bien saisir à quoi ils ou elles souscrivaient. Plusieurs d'entre vous aviez prévu des activités cette semaine : rencontres, questions lors de débat. Bravo pour cette persistance. N'oubliez pas de nous transmettre les résultats.

Je vous signale en passant que lors de la rencontre du Collectif de vendredi dernier, nous avons convenu que les groupes relayeurs prendraient contact avec les candidatEs éluEs de leur région tout de suite après l'élection en poursuite directe des objectifs connus.

### Une rencontre du 4 avril qui maintient le cap

Parlant de cette rencontre du Collectif, qui a eu lieu à Québec, outre les questions relatives à la présente élection, nous y avons confirmé le processus qui nous conduira à adopter enfin, en juin, lors d'une assemblée de deux jours, les règlements généraux que l'actualité ne nous avait pas donné le temps de finaliser. Il faudra attendre à ce moment-là aussi pour procéder dans les formes au changement de nom. Nous ajusterons notre stratégie pour les prochaines années en fonction du résultat de l'élection. Toutefois les visées de long terme suivantes se dégagent : nous renforcer, agir sur les préjugés et développer une approche grand public, développer les liens hors Québec, persister sur l'amélioration du revenu et des conditions de vie directes des plus pauvres incluant l'emploi. À court terme, nous allons prendre contact avec les nouveaux éluEs, insister pour que le plan d'action qui doit venir dans tous les cas d'ici le 5 mai puisse évoluer en fonction de l'évaluation que nous en ferons et tenir à ce que le comité consultatif prévu par la loi soit en fonction avant les vacances d'été. À cette étape de transition où les appareils politiques se cherchent, une attitude s'est imposée : tenir bon ! 

# Communiqué

## Paralysie électorale sur la lutte contre la pauvreté

Québec, le jeudi 10 avril 2003 – Malgré des demandes répétées, ni Bernard Landry, ni Jean Charest, ni Mario Dumont, ne rencontreront le Collectif pour une loi sur l'élimination de la pauvreté d'ici à l'élection, les agendas des uns et des autres étant accaparés semble-t-il par d'autres priorités. À quatre jours des élections québécoises, le Collectif ne peut que constater la paralysie qui s'est emparée des formations politiques qui ont voté unanimement en décembre dernier la loi 112 visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

Pourtant un sondage Léger Marketing publié lundi le 7 avril dans le journal *Le Devoir* place la lutte contre la pauvreté en tête d'une liste de questions préoccupant l'électorat.

Lors d'une rencontre d'une heure et demie hier avec la ministre des Finances **Pauline Marois** et sa collègue **Nicole Léger**, le Collectif n'a pu obtenir aucun autre engagement du gouvernement sortant que celui d'une autre rencontre pour revoir la manière de comptabiliser les dépenses affectées à la lutte contre la pauvreté. Alors que d'autres annonces électorales ont été faites dans des contextes beaucoup plus improvisés, les réponses aux demandes de mesures urgentes du Collectif, pourtant connues depuis longtemps, ont à nouveau été reportées, cette fois au plan d'action dont l'annonce ne devra pas dépasser la date du 5 mai, en vertu de la loi 112. Le Collectif a par ailleurs obtenu qu'hormis ces mesures urgentes, qui selon lui doivent être concrétisées sans délai, ce plan d'action puisse faire l'objet d'une forme d'aller-retour avec les milieux concernés avant d'être confirmé comme point de départ de la mise en application de la loi 112.

Une lettre signée par Jean Charest, chef du PLQ, a quant à elle simplement confirmé les engagements antérieurs du Parti libéral du Québec sur le rétablissement de la gratuité des médicaments et la garantie de la prestation actuelle à l'aide sociale. Aucun engagement précis n'est venu de l'ADQ.

«Il est étonnant de voir que la loi 112, pourtant adoptée à l'unanimité par l'Assemblée nationale en décembre dernier, soit l'objet d'un black-out quasi total pendant la campagne électorale. Cette loi résultant du travail citoyen est-elle si en avance sur les mœurs politiques que les partis politiques ne savent pas comment l'aborder pendant une campagne électorale ? Ou serait-ce que les partis politiques ont peur de parler de réduction des écarts, de justice sociale et de couverture des besoins essentiels en temps d'élection?» demande **Vivian Labrie**, porte-parole du Collectif.

Des centaines de milliers de personnes, avec ou sans emploi, ne couvrent toujours pas leurs besoins essentiels au Québec et se butent à des règles de société qui contribuent à générer la pauvreté et les inégalités alors qu'il y aurait moyen de faire autrement. Dans son bilan des dernières années, le Collectif constate que le revenu mensuel de base d'une personne assistée sociale apte au travail, participant à des mesures et ayant besoin de médicaments prescrits est passé de 650 \$ en 1995 (500\$ + 150\$ + gratuité) à 636 \$ en 2003 (523\$ + 130\$ - 16,67\$). Par contre, les baisses d'impôt successives du fédéral et du Québec depuis 1999 redonnent en 2003, à même les finances publiques, l'équivalent en moyenne d'une demi-prestation d'aide sociale nette à chaque contribuable du cinquième le plus riche de la population québécoise.

Selon le Collectif, les silences sur les incohérences de système qui conduisent à traiter les plus pauvres comme des citoyens de seconde zone et les promesses de baisser les impôts ou de réduire l'intervention de l'État ne répondent pas à l'idéal d'égalité en droits et de juste distribution de la richesse de la société québécoise.

- 30 -



**Collectif pour une loi sur l'élimination de la pauvreté**

C.P. 1352 Terminus, Québec, Qc, G1K 7E5. Tél.: (418) 525-0040 / Télécopieur: (418) 525-0740 / Courriel: collectif@pauvrete.qc.ca  
Nos bureaux sont situés au 165, de Carillon dans la Basse-Ville de Québec.

[www.pauvrete.qc.ca](http://www.pauvrete.qc.ca)